



COLLOQUE 2015

VOUS AVEZ AIMÉ ?

Merci de remplir le formulaire d'évaluation en ligne qui se trouve dans le [site](#) de l'Alliance. Cela nous aidera à faire encore mieux la prochaine fois.

VOUS AVEZ PERDU QUELQUE CHOSE ?

Adressez-vous à la réception de l'Alliance.



VOUS N'AVEZ PAS TOUT VU

Jetez un coup d'œil au [reportage photo](#) dans le site de l'Alliance.

À LIRE

L'Autonome est livré aujourd'hui. On y trouve, entre autres, une entrevue avec Jean-Noël Grenier, un de nos invités en plénière d'ouverture du colloque de l'Alliance, et une autre, touchante, avec Émile Proulx-Cloutier, le prof dans 30 vies.



CE QUI DÉRANGE

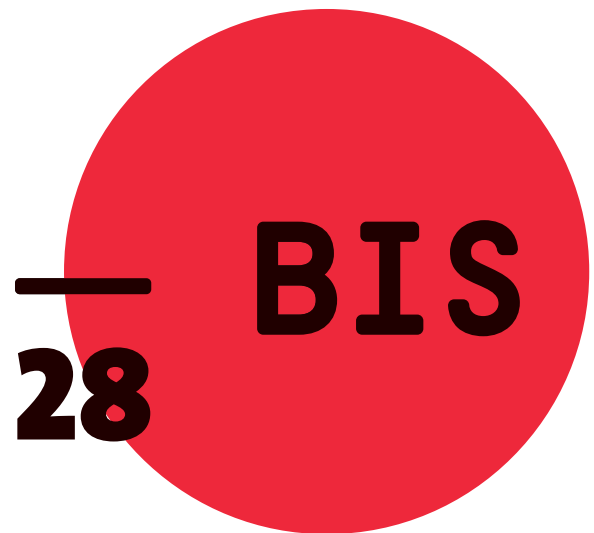
La manifestation que nous avons tenue jeudi dernier, Place Riopelle, à la mi-temps de la première journée de notre colloque, aura servi à percer quelques médias pour sensibiliser la population à la colère bien légitime que provoque en nos rangs le dépôt patronal. Une colère nourrie de détermination et d'espoir, comme on l'a constaté tout au long de ces deux journées stimulantes. Cette manifestation aura donc aussi servi de prélude à la deuxième phase de notre mobilisation en FAE, quelques heures à peine avant que nous décidions collectivement en Assemblée générale de l'Unité de négociation de la CSDM de souscrire au projet de plan d'action de la FAE comportant, entre autres, une grève légale de trois jours à déclencher au moment jugé opportun; vraisemblablement à l'automne, compte tenu des dispositions législatives relatives à la négociation et à la médiation. C'est aujourd'hui, en Conseil fédératif de négociation (CFN), que les huit syndicats affiliés à la FAE, mandats en main, adopteront le plan définitif de cette phase 2 du plan d'action national. La question de la grève ne sera toutefois traitée que dans quelques semaines au sein de cette même instance.

La deuxième phase du plan d'action contiendra assurément une intensification des actions, qui seront plus musclées que celles de la phase 1. Il faudra donc nous attendre à quelques réactions de ceux et celles que cela dérangera.

Ce qui était moins prévisible toutefois, c'est que la plus anodine de nos actions entraînerait, dans l'Outaouais, l'usage de l'artillerie lourde par la partie patronale. En effet, la direction générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a menacé illico de mesures disciplinaires — allant jusqu'au congédiement — tous les enseignants et enseignantes qui porteraient le macaron sur lequel est inscrit *J'enseigne : mes patrons me méprisent*. Ce message, que nous portons dans tous les syndicats de la FAE et qui vise les intervenants à tous les paliers de la structure patronale, constituerait en Outaouais un crime de lèse-majesté. C'est un message que nous continuerons quand même de porter, que cela dérange ou non les patrons, où qu'ils soient. Et tous nos messages continueront d'envahir l'espace public, comme nous le ferons dès ce soir devant le Conseil des commissaires de la CSDM et encore mardi prochain, le 31 mars, devant nos établissements pour souligner la fin de notre contrat de travail.

CE QU'ON CACHE

Si cela dérange les patrons, il faudra leur rappeler que la véritable menace qui pèse actuellement sur la stabilité sociale n'est pas celle des moyens de pression que nous pourrions exercer, y compris les plus lourds, mais plutôt le saccage de l'école publique entrepris par le gouvernement du Québec, avec la complicité des gestionnaires locaux. En gelant nos salaires, en



compromettant notre accès à une retraite décente, en réduisant les services aux élèves, en augmentant le nombre de ceux-ci dans les classes, en diminuant le nombre de postes permanents dans le réseau, en dévalorisant notre profession, le gouvernement tente d'imposer une *école Bon marché*, comme le déplore la publicité de la FAE diffusée à compter de cette semaine.

Sans souhaiter que cette négociation s'éternise, nous devons faire savoir à la partie patronale que nous sommes déterminés à lui tenir tête le temps qu'il faudra pour préserver des conditions de travail et d'apprentissage adéquates afin de maintenir la qualité du réseau public d'éducation. La publicité ironique de la FAE risque, elle aussi, de déranger les âmes bien pensantes qui masquent les échecs du système public d'éducation plutôt que de s'y attaquer. N'hésitons pas à les démasquer.

Maintenons le cap, droit devant!

● Catherine Renaud, présidente

l'école BON MARCHÉ
 LÀ OÙ ON DOIT FAIRE PLUS AVEC... MOINS!

- ✓ PLUS D'ÉLÈVES PAR CLASSE !
- ✓ MOINS DE LIVRES !
- ✓ PAS DE CLASSES « SPÉCIALES » !

Fédération autonome de l'enseignement | lafae.qc.ca

MANIF CE SOIR À LA CSDM ET PIQUETAGE MARDI PROCHAIN



La présidente de l'Alliance est reçue en audience ce soir au Conseil des commissaires de la CSDM. Dès la fin des classes, les membres sont invités à venir manifester notre colère devant le centre administratif au 3737, rue Sherbrooke Est.

La réunion du conseil des commissaires débute à 19 h. Les lettres-pétitions de tous les établissements seront déposées à cette occasion alors que Catherine Renaud demandera aux commissaires d'expliquer les dépôts patronaux méprisants tant au niveau national que local.

13,5 MINUTES DE PIQUETAGE LE 31 MARS

Le 31 mars, date d'échéance de la convention collective nationale, tous les membres de tous les établissements des syndicats affiliés à la FAE et à la FIQ feront 13,5 minutes de piquetage, en soutien à notre demande salariale de 13,5% d'augmentation. Les pancartes ont été

livrées lundi et mardi dans tous les établissements. Des fanions de l'Alliance ont également été livrés au début février. Celles et ceux qui ont manifesté la semaine dernière durant le colloque ont également reçu des sifflets. Le piquetage est prévu devant l'établissement, mais rien ne vous empêche d'aller piqueter à proximité sur une rue plus passante, l'objectif étant de se faire voir et de se faire entendre pour clore la phase 1 du plan d'action.

Remisez les pancartes, fanions et sifflets à portée de main. Nous en aurons besoin prochainement et souvent d'ici la fin de l'année scolaire.

PLAN D'ACTION PHASE 2

La délégation de l'Alliance participe aujourd'hui au Conseil fédératif de négociation de la FAE pour consolider les mandats des huit assemblées générales des syndicats affiliés. Le contenu détaillé de la phase 2 du plan d'action sera diffusé dans le prochain numéro du BIS.

● Roxanne Messier, vice-présidente
Yves Parenteau, conseiller

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE PLACEMENT 2015-2016



La première assemblée de placement aura lieu le vendredi 21 août 2015 à compter de 17 h 30 et le samedi 22 août 2015 à compter de 9 h, à l'école Père-Marquette. La CSDM convoquera au cours de l'été les enseignantes et les enseignants de la liste de priorité d'emploi et de la liste de rappel.

À noter que les enseignantes et les enseignants réguliers qui demanderont un désistement ou une mutation en juin prochain devront aussi se présenter avant le début de l'assemblée le vendredi 21 août prochain (convocation à venir et heure à préciser) pour choisir un nouveau poste, le cas échéant.

2^e assemblée : samedi 5 septembre 2015 à 9 h

3^e assemblée : samedi 5 décembre 2015 à 9 h

● Chantal Forcier, conseillère

4^e assemblée : samedi 9 janvier 2016 à 9 h

Session d'été 2015 : samedi 4 juin 2016 à 9 h

FEMMES ET AUSTÉRITÉ

Le réseau des femmes de la FAE vous convie à une journée-conférence le **vendredi 17 avril**, sous le thème *Femmes et austérité*. Parmi les conférencières, Ève-Lyne Couturier de l'IRIS nous présentera le fruit de sa recherche parue récemment. L'annonce détaillée de cette journée et le [formulaire](#) pour s'y inscrire se trouvent dans le site de l'Alliance. Il faut s'inscrire avant le 2 avril. **Hâtez-vous, les places sont limitées!**

APPEL DE CANDIDATURES COURS D'ÉTÉ AU SECONDAIRE

La CSDM reçoit actuellement les offres de service des personnes intéressées à donner les cours d'été en 2015 (enseignants et enseignantes du secondaire, régulier ou non), et ce, jusqu'au 17 avril.

On peut obtenir l'information de base, la liste des cours visés et le formulaire permettant d'offrir ses services sur ADAGIO (*Organisation scolaire/sanction des études/cours d'été*).

RAPPEL SESSION DE FORMATION CGRE ET LOI 88

La session de formation à propos des CGRE se tiendra le **mardi 14 avril 2015 de 13 h 30 à 16 h 30**. Un dîner sera servi.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mardi 7 avril** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

RAPPEL DEMANDE DE CONGÉS

Le 31 mars 2015 est la date limite pour demander un congé à temps plein ou à temps partiel, la participation à un programme de retraite progressive, un congé à traitement différé ou pour présenter une demande d'échange de poste à poste entre commissions scolaires pour 2015-2016.

Quelques exemplaires de la [Fiche syndicale](#) sur les congés autorisés ont été livrés le 7 janvier dernier aux personnes déléguées et on peut la consulter dans le site de l'Alliance.

